

Stage de fin d'études - durée 4 à 6 mois

Niveau M1 ou M2

Elaboration d'une doctrine pour la gestion du domaine public fluvial (DPF)

La collectivité d'accueil

Le SMEAG est un Syndicat mixte ouvert. A ce titre, il est un acteur de la politique de l'eau aux côtés des Collectivités et de l'Agence de l'eau. L'objectif du SMEAG, avec l'appui de ses six collectivités membres (4 Départements 31-82-47-33 et 2 Régions - Occitanie et Nouvelle Aquitaine), est de promouvoir une gestion coordonnée de la Garonne. Le SMEAG est la structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE « Vallée de la Garonne » suite à la décision de la Commission Locale de l'Eau.

Plus d'informations sur : www.smeag.fr ou www.sage-garonne.fr

Le contexte

Ayant été approuvé en juillet 2020, le SAGE « Vallée de la Garonne » est aujourd'hui en place et sa déclinaison opérationnelle se territorialise. Un véritable enjeu de gestion coordonnée sur le domaine public fluvial (DPF) de la Garonne avait été souligné par la CLE lors de l'élaboration du SAGE.

La facilitation des actions sur le DPF passe par sa connaissance précise et de ses servitudes, et l'identification des responsabilités et devoirs de chacun. C'est pourquoi, la [Charte Garonne et confluences](#) adoptée en mars 2021 présente :

- la réglementation en vigueur s'appliquant sur le DPF
- et les rôles et les obligations de chaque acteur.

Au-delà d'une simple « voie d'eau », le DPF constitue un milieu au sens écologique (aspect qualitatif : « habitat » contribuant à la biodiversité, pollution par les rejets et le ruissellement agricoles, qualité de l'eau et conditions de circulation et de maintien des espèces) et une ressource à gérer (aspect quantitatif : partage des usages, solidarité amont/aval face au risque d'inondation, gestion des débits, préservation de la ressource dans le temps).

La présence d'un propriétaire unique : l'État (ou ses opérateurs) représente une opportunité pour engager des actions de restaurations et de préservations de façon durable et intégrée du fleuve et de ses berges.

L'objectif du stage est d'établir avec les services de l'État (DDT) une doctrine énonçant des principes de gestion visant à conserver, à surveiller le domaine et à intervenir en lien avec la sécurité des ouvrages, mais aussi et surtout à l'amélioration de l'état écologique du domaine public :

- Restauration écologique des annexes hydrauliques ;
- Contribution à la préservation et à la reconquête d'espaces alluviaux riverains et zones humides associées ;
- Amélioration de la qualité de la nappe alluviale ;
- Contribution à la mise en œuvre de la trame verte et bleue ;
- Réduction des impacts des ouvrages hydrauliques ;
- Amélioration de la qualité et réduction de l'impact des rejets ponctuels ;
- Relations et partenariats avec les collectivités territoriales et leurs groupements compétents, les riverains et les usagers pour un retour au fleuve.

Les missions

L'objectif du stage consiste à finaliser l'état des lieux du DPF. Puis à interroger cet état des lieux Garonne pour élaborer une doctrine de gestion du DPF, approuvées par les quatre DDT (département 31, 82, 47 et 33), visant à favoriser la mise en œuvre d'actions environnementales.

Les missions confiées seraient les suivantes :

1. Finaliser l'état des lieux :
 - o en recensant les autorisations d'occupation temporaires (AOT) délivrés par les DDT : localisation, date de renouvellement, type d'usage ; analyse statistique pour définir précisément les enjeux pour chaque DDT ;
 - o en dressant l'inventaire des propriétaires des infrastructures présentes sur le DPF (ouvrages hydrauliques ? , infrastructures routières ? autres ? ;
 - o en identifiant les pratiques sur d'autres domaines publics fluviaux : prendre contact avec d'autres gestionnaires de DPF, identifier techniquement les méthodologies employées pour délimiter et cartographier le DPF, identifier les modalités de gestion ;
 - o en recensant les sites identifiés par les animateurs du SAGE et nos partenaires comme pouvant accueillir des projets de restauration. L'état des lieux précisera les (pistes ?) interventions possibles sur chacun de ces sites :
 - actions portées par une collectivité GEMAPI (à travers un PPG par exemple),
 - et/ou mise en place d'un contrats Natura 2000 (dont contrats agricoles ; MAEC)
 - et/ou gestion par une association environnementale (Nature en Occitanie, Conservatoire d'espace naturel, ...) ou une fédération de pêche, etc.
2. Construire une doctrine de gestion du DPF
 - o Réfléchir avec les DDT et VNF à la mise en place d'une réglementation pour prioriser la délivrance des AOT à des porteurs de projets de restauration des milieux sur un maximum de parcelles, du moins sur les parcelles à enjeux (ZEC, Zones humides, Habitat d'intérêt communautaire...) ;
 - o Pour aller plus loin, en s'appuyant la charte Garonne et confluences et l'expertise des partenaires dont en premier lieu le CEN, réfléchir avec les DDT à la mise en place d'une stratégie foncière, ...

D'autres missions pourront être attribuées, par exemple :

- Contribuer à la réalisation d'autres documents de communication et événements organisés par la structure porteuse du SAGE,
- Réaliser des cartes thématiques,
- Travailler en mode projet avec les autres chargés de missions

[Le profil et les compétences / les conditions d'accueil](#)

Formation technique d'ingénieur/master dans le domaine concerné

Compétences souhaitées :

- Connaissance des démarches SAGE, Natura 2000...
- Connaissance des collectivités territoriales, des politiques publiques en matière d'environnement
- Connaissance des logiciels de bureautique
- Maitrise du SIG
- Bonnes capacités orales, rédactionnelles et de synthèse
- Savoir travailler en équipe

Gratification selon réglementation en vigueur.

Prise en charge des frais liés aux déplacements effectués dans le cadre du stage.

Poste basé à TOULOUSE. Permis B indispensable.

Date de prise de poste : dès que possible. Prévisionnel : 1er avril 2023

[Candidatures à transmettre au SMEAG :](#)

Lettre de motivation, CV, attestations de formations scolaires et/ou universitaires, diplômes, ...
à transmettre au :

SMEAG
61, rue Pierre Cazeneuve
31200 TOULOUSE
05.62.72.76.00

candidature@candidature@smeag.fr

Contacts :

- Cédric TREGUER,
Chargé de mission SAGE DPF/GEMAPI/Charte Garonne et confluences
cedric.treguer@smeag.fr
- Marianne GINESTA,
Responsable des ressources humaines
marianne.ginesta@smeag.fr

Pour plus de renseignements sur les missions du SMEAG :

www.smeag.fr | www.sage-garonne.fr | www.lagaronne.com | www.observatoire-garonne.fr